

Offre de stage 2023 #2 : Stage de Master 1 Ecologie végétale / Géomatique (2/3 mois)

Evaluation des bases de données végétation en open data pour un usage de cartographie par télédétection satellitaire

Profil : Spécialisation en Ecologie végétale, compétence en Géomatique

Contexte : i-Sea est une entreprise bordelaise spécialisée dans les applications spatiales pour la cartographie et la surveillance environnementale dans les domaines de la Biodiversité et du Littoral. Alumni de l'ESA BIC Sud France, membre des pôles de compétitivité Aerospace Valley et des Pôles Mer, i-Sea compte parmi les principaux acteurs européens dans l'exploitation des données satellitaires (Observation de la Terre) sur ces thématiques.

i-Sea commercialise depuis 2018 une solution de cartographie des végétations et des habitats naturels fondée sur l'exploitation d'images satellite très haute résolution (Pléiades) qui trouve un certain succès auprès des gestionnaires de la Biodiversité qu'ils soient gestionnaires d'espaces naturels protégés ou agents dans les directions métier des agglomérations et métropoles.

L'objet du stage est de recenser et d'évaluer la faisabilité et la pertinence d'utiliser des bases de données ouvertes de végétation (telles celle de [l'Observatoire de la Biodiversité Végétale de Nouvelle-Aquitaine](#)) pour alimenter les modèles de cartographie des végétations par Machine Learning.

Le/la futur/e stagiaire devra recenser et explorer les bases de données végétation disponibles en open data en France, les qualifier et procéder à des tests d'intégration de ces données dans le procédé Biocoast® d'i-Sea de cartographie des végétations par satellite.

Le stagiaire sera sous la supervision de Benoit Beguet, responsable produit Biocoast (i-Sea).

Début de stage envisagé : à partir de février/mars 2023

Lieu du stage : Locaux d'i-Sea à Pessac (33)

Rémunération : gratification de stage selon réglementation en vigueur (3.90 € net de l'heure travaillée, soit environ 600 € / mois)

Prise de contact et envoi de votre CV à Aurélie DEHOUCK (aurelie.dehouck@i-sea.fr) et Benoit BEGUET (benoit.beguet@i-sea.fr)